



# DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE QUARTIER ET DE VOTRE VILLE !

Agissant au sein de son quartier, le conseiller est le pivot entre les habitants et les élus. Il est le porte-parole des habitants de son quartier. Épaulé par l'élu délégué à son quartier, il est au cœur de la dynamique de la démocratie de proximité. Vous avez au moins 18 ans et vous souhaitez vous engager et œuvrer dans l'intérêt de la Ville, du quartier et de ses habitants ?  
**ALORS, CANDIDATEZ !**

Les Chavillois souhaitant devenir membre d'un conseil de quartier doivent faire **acte de candidature via ce formulaire dédié ou via la plateforme collaborative [jeparticipe.ville-chaville.fr](http://jeparticipe.ville-chaville.fr)**. Les six conseillers du collège des habitants et les cinq conseillers du collège des associations seront désignés à la suite de cet appel à candidature.

## DÉCLARATION DE CANDIDATURE

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :	Prénom :
Âge Profession / Activité :	
Tél. :	Courriel :
Adresse postale complète où je souhaite recevoir les courriers	

## JE SOUHAITE ÊTRE MEMBRE D'UN DES TROIS CONSEILS DE QUARTIER :

Cochez la case concernée (un seul choix possible).  
Pour connaître les périmètres exacts des quartiers, vous pouvez visualiser la carte des Conseils de quartier dans le Chaville Magazine de mai, sur [jeparticipe.ville-chaville.fr](http://jeparticipe.ville-chaville.fr) ou [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr).

Quartier Rive droite     Quartier Rive gauche     Quartier Centre Ville

Je m'engage à m'impliquer dans le dispositif des Conseils de quartier en étant présent aux réunions organisées par la Ville de Chaville pour une durée de 3 ans (2021-2023). Ma participation est gratuite et bénévole.

Je m'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur (téléchargeable en ligne sur [jeparticipe.ville-chaville.fr](http://jeparticipe.ville-chaville.fr) ou [www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr)). Il peut également être envoyé à votre adresse postale sur simple demande.

J'ai noté qu'un seul membre par foyer et par structure peut siéger dans un seul et unique conseil de quartier.

## JE SOUHAITE ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL DE QUARTIER EN TANT QUE :

Cochez la case concernée

### MEMBRE DU COLLÈGE DES HABITANTS

Je m'engage à titre personnel (condition obligatoire)

Je réside dans le quartier pour lequel je candidate (condition obligatoire)

### MEMBRE DU COLLÈGE DES ASSOCIATIONS DU QUARTIER

Je suis membre du conseil d'administration de l'association en tant que :

Président

Membre du CA ou bureau

Secrétaire

Trésorier

Nom de l'association / Raison sociale :

Adresse du siège social ou du lieu d'activité (s) :

Tél. :

Courriel :